

07.03.2012 - 09:45 Uhr

Mobilité électrique et infrastructure: Juste à temps pour le Salon de l'automobile, Electrosuisse a édité la nouvelle brochure «Créer le contact» en collaboration avec d'autres associations spécialisées

Fehrltorf (ots) -

Aujourd'hui, on ne sait pas toujours où, comment et avec quelle infrastructure les propriétaires de véhicules électriques peuvent recharger leurs batteries de manière sûre, judicieuse et efficace. Cette brochure fournit des réponses fondamentales à de nombreuses questions importantes. Les personnes intéressées par les véhicules électriques, les installateurs, les architectes, les propriétaires de biens immobiliers et les acteurs de la branche automobile y trouveront des renseignements clés sur ce thème. Une rubrique est également consacrée aux vélos et aux scooters électriques.

Electrosuisse, e'mobile et l'AES ont réalisé cette nouvelle brochure d'information. Les associations spécialisées, en collaboration avec d'autres organisations du secteur, donnent des informations fondamentales, un aperçu et des propositions de solution pour la mobilité électrique et son infrastructure. La brochure de 26 pages sert de base pragmatique à ce sujet très vaste:

- informations de base sur ce thème encore récent (par ex. branchements, prises, processus de recharge, etc.)
- variantes actuelles de «stations de recharge» et modes de «recharge»
- bases pour les propriétaires de biens immobiliers (facturation, signalisation, etc.)
- nouvelles exigences envers les garagistes et aide en cas de panne
- conseils et astuces pour tous les groupes concernés
- données de contact pour de plus amples informations, etc.

Les associations remettent cette brochure gratuitement. Les versions PDF en allemand, français et italien peuvent être téléchargées sur le site Internet www.electrosuisse.ch (publications).

Contact:

Christine Andres

Tel.: +41/44/956'11'23

E-Mail: christine.andres@electrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005499/100714371> abgerufen werden.